

# L'ÉCHO DE ST-FRANÇOIS

Journal Communautaire de Saint-François Vol. 4 n° 10

## SOMMAIRE

Merci Lucille .....	3
Inauguration du parc récréatif .....	5
Bibliothèque du Rocher .....	6
Le défi de la rivière: un succès .....	7
Remerciements Ferme Marinale .....	8
Chronique pastorale .....	9
Loto-Fondation: Souscrivez! .....	10
Les Fermières nous reviennent .....	11
La recette des Fermières .....	11
Club de recherche d'emploi .....	12
Nettoyage au parc Morigeau .....	13
Santé et Services sociaux .....	15
Vivre en résidence privée .....	16
Conduire en forêt .....	17
Régime d'apprentissage .....	18
Au fil des jours .....	20
Chronique du maire .....	21-22
L'Écho municipal .....	23-41



septembre 1997



C.P. 321  
 Saint-François (Québec) — GOR 3A0  
 Tél. et fax: 418-259-2177

Journal réalisé  
 bénévolement  
 communautaire

**V E U I L L E Z N O T E R**

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est

le **13** de chaque mois

**ADMINISTRATEURS**

Réjean Cloutier	Président	259-2567
Jean-François Noël	Vice-président	259-7641
Andrée Viens	Trésorière	259-7869
Valérie Savoie	Secrétaire	259-7536

**DIRECTEURS**

Raynald Laflamme	259-2659
Lorraine Lamonde	259-2433
Conrad Lamonde	259-7295

**Publicité**

Réjean Cloutier

**Petites annonces**

Andrée Viens

**Maquette et mise en page**

Raynald Laflamme

**Photo première page**

Click Art Image

**Traitement de l'information textuelle**

Valérie Savoie

Andrée Viens

**Correction**

Nathalie Bacon chef d'équipe

**Assemblage**

Lorraine Lamonde chef d'équipe

**Abonnement**

Conrad Lamonde

**Impression**

Imprimerie St-Raphaël

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

**TARIFS PUBLICITAIRES**

	COÛT MENSUEL	COÛT ANNUEL
Carte d'affaires	10,00\$	96,00\$
1/4 page	15,00\$	144,00\$
1/2 page	30,00\$	288,00\$
1 page	50,00\$	480,00\$
Petite annonce	2,00\$	
<b>ABONNEMENT</b>		
ANNUEL EXTÉRIEUR	3,00\$	24,00\$
GRATUIT POUR TOUS LES RÉSIDENTS DE SAINT-FRANÇOIS		

**Nos de téléphone importants**

Ambulance ..... 911  
 CLSC Antoine-Rivard ..... 248-1518  
 Feu ..... 911  
 Municipalité ..... 259-7228  
 Centre anti-poison du Québec ..... 1-800-463-5060  
 Tel-Jeunes ..... 1-800-263-2266

**AMECO** Association des médias écrits communautaires du Québec

Distribution Assermentée  
**AVDA**  
 Réseau de placement  
**RPM** média  
 COMMUNAUTAIRE

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada

MERCI

LUCILLE!!!

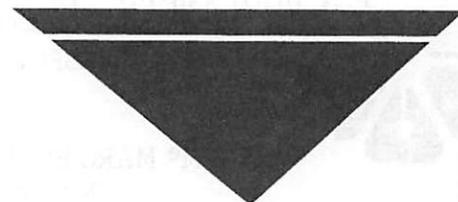
Mme Lucille Kirouac, responsable bénévole de la Bibliothèque du Rocher, donnait sa démission en juin dernier afin de se consacrer à d'autres projets. Lorsque Madame Kirouac a accepté le poste de responsable de la Bibliothèque municipale il y a cinq ans, elle s'était engagée à mettre sur pied un lieu de culture dont toute la population de St-François pourrait tirer profit.

Ce projet a été pour elle une préoccupation constante jusqu'à sa réalisation finale. Après bien des soucis et l'exercice d'une vigilance sans failles lors des rénovations, une ferme volonté lui a permis de mener à terme cette entreprise culturelle dont les contribuables s'enorgueillissent aujourd'hui. Les bénévoles, dont elle s'est entourée, ont pu constater que sa vision d'ensemble leur permettait d'oeuvrer dans un domaine qui leur était plus ou moins familier et d'en faire un succès dont chacun et chacune se sent l'artisan. Sa façon bien personnelle de les motiver suscite chez eux le sentiment que leur travail est important et contribue au bon service rendu à la population de St-François. Présentement, la Bibliothèque du Rocher abrite, pour un temps donné, une collection lo-

cale surtout axée sur les volumes les plus récents d'auteurs québécois, qui iront, éventuellement, rejoindre des plus anciens, déjà conservés à la Bibliothèque du Patrimoine (Bonneau-Chabot). Son premier souci étant de satisfaire la clientèle, son oeil averti, toujours aux aguets, lui permet de dénicher des aubaines qui viennent enrichir cette collection à un prix dérisoire. Le contrat qui nous lie au C.R.S.B.P. augmente encore les biens culturels et permet à nos abonnés un choix enviable. Ajoutez à cela les périodiques les plus appréciés de nos lecteurs, qu'ils peuvent aussi emprunter, et vous avez un portrait des plus intéressants de votre bibliothèque municipale.

Récemment, le réseau Internet faisait son entrée dans notre bibliothèque, afin d'en augmenter l'efficacité et d'initier nos abonnés à de nouvelles technologies. À la demande de Mme Kirouac et grâce à des commerçants pilotés par M. Louis-Marie Garant, toute la population pourra bénéficier d'un photocopieur à la Bibliothèque du Rocher. C'est donc dire que le bénévolat chez elle n'est pas un vain mot et que son engagement passe aussi par la réalisation de projets à

l'image des souhaits de la communauté, même s'il faut y mettre temps, énergie, imagination et coeur. Pour toutes ces raisons, et bien plus encore, *Merci Lucille.*



#### **Bienvenue Isabelle!**

Un grand défi à relever! Prendre la relève au poste de responsable à la Bibliothèque du Rocher! C'est à Mme Isabelle Collin que cette tâche incombera désormais.

Son intérêt pour la bibliothèque ne s'est jamais démenti depuis les premiers jours. Elle a su prendre des initiatives, notamment dans les projets pour les jeunes, tels "L'heure du conte" et "Création d'une histoire". Les dossiers thématiques et le concours "Le corrigé" n'ont plus de secrets pour elle. Sa bonne humeur et sa participation assidue aux activités rendues nécessaires pour le bon fonctionnement de la bibliothèque se sont déjà vérifiées. Et surtout, elle porte en elle la volonté de continuer le travail si bien amorcé.

Félicitations et bon succès, Isabelle!

### Entretien Ménager

Lavage de tapis

- meubles
- murs
- stores

Décapage

Cirage

Etc.

## D. PAQUET



**ESTIMATION GRATUITE**

358, Chemin St-François, Montmagny, Québec — G0R 3A0

TÉL.: 418-259-2559 FAX: 259-2342



LES  
CONSTRUCTIONS

**JEAN BOUCHER**

Entrepreneur général  
Rénovation • Construction

194, rue Principale Ouest  
Berthier-sur-Mer, Qc

G0R 1E0

Tél.: 418-259-2628



**BOULANGER DOLAN DENAULT**  
NOTAIRES & CONSEILLERS JURIDIQUES

M<sup>e</sup> MARC BOULANGER  
Notaire

70, rue de l'Anse, Montmagny, Québec, G5V 1G8

☎ 418-248-1414 • Téléc.: 418-248-8944



**J.P. BOLDUC INC.**  
ASSURANCES GÉNÉRALES

Saint-François Tél.: 259-7781

Simon Savoie C. d'A. Ass.

Rés.: 259-2296

Lucie Bolduc C. d'A. Ass.

Rés.: 259-2300

**ASSURANCES-VIE, SALAIRE ET PLACEMENTS**

Réal Fontaine A.V.C.

Rés.: 246-5580

Francis Fontaine A.V.C.

Rés.: 466-2176



**BOUCHERIE**  
*Richard  
Morin*

Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

602, Chemin St-François Ouest

Saint-François, G0R 3A0

Tél.: (418) 259-7783

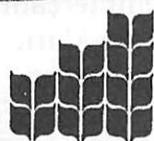
**SPÉCIAUX EN MAGASIN  
TOUTES LES SEMAINES**

**Promutuel Montmagny, un assureur  
au service des gens d'ici**



*Une équipe dynamique  
et professionnelle à  
l'image et à l'écoute  
des gens d'ici.*

*Des services  
personnalisés entièrement  
offerts en région, du tout premier  
contact jusqu'au règlement d'un sinistre.*



**PROMUTUEL  
Montmagny**

Richard Galibois, agent  
259-7405

**ASSURANCE**

habitation • automobile • commerciale • agricole • vie

## Inauguré comme il se doit...

(R.L.) En plus du terrain de jeux, les enfants ont pu bénéficier cet été d'un tout nouvel équipement de loisirs avec l'aménagement du parc récréatif, au sud des Habitations St-François. Grâce à l'initiative de jeunes mères, en l'occurrence Mmes Linda Noël, Linda Guimont et Marie-Josée Moreau.

Le parc a été inauguré en présence de nombreux invités, le 1er juillet dernier. Le nouvel équipement au coût de 28000\$ a été financé par la Municipalité (15 000\$), la Caisse populaire (5 000\$), le député provincial (5,000\$) et 27 entreprises commanditaires. Le maire Jacques Dumas a tenu à remercier les parents d'avoir pris l'initiative de demander ce projet qui répond aux besoins et aux goûts des gens.

Les autorités municipales se doivent maintenant de doter ce parc d'un service sanitaire adéquat s'ils veulent en faire un lieu agréable à fréquenter par les jeunes enfants et leurs parents.

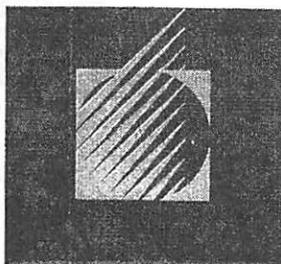


## ...et bien baptisé!

Le parc récréatif de Saint-François portera désormais le nom de parc *Franco-Fun*. L'heureuse gagnante du concours est Mme Gisèle Boulet. Elle se mérite ainsi la paire de billets pour le cinéma IMAX.

Toutes nos félicitations et merci à tous les participants.

Le comité de parents: Marie-Josée Moreau,  
Linda Noël,  
Linda Guimont.



## LOUIS-M. GARANT CONSULTANTS INC.

- Les spécialistes en marketing
- Parrainage d'entreprises
- Aide à la direction lors d'acquisition d'entreprises
- Experts-conseils auprès de la haute direction

-----  
2, rue Boivin, Saint-François, Qc GOR 3A0  
Tél.: 418-259-2616

## Votre bibliothèque vous offre un tout nouveau service

### Bibliothèque fermée

Veillez noter que la Bibliothèque du Rocher sera fermée le lundi 1<sup>er</sup> septembre, jour de la Fête du travail.

### Heure du conte et création d'une histoire

Ces deux activités débiteront au mois d'octobre. De plus amples informations vous seront transmises dans l'Echo du mois d'octobre. Pour information; contactez Isabelle au 259-2461

### Un photocopieur pour vous!

Lors des jours d'ouverture, la Bibliothèque du Rocher sera en mesure de vous offrir un service de photocopie de qualité, à un prix abordable. C'est grâce à la mise en oeuvre d'une collecte de fonds par M. Louis-Marie Garant et à la collaboration de généreux donateurs (dont la liste suit) que ce projet s'est réalisé. Ce nouveau service sera en fonction dès le dimanche 14 septembre.

Sincères remerciements de la part des bénévoles et des futurs utilisateurs à:

- Garant, division des USI,
- Caisse populaire St-François,
- Centre d'affaires Garant,
- CLMG inc
- Fenêtres Montmagny,
- Dr Simon Morin,
- Meubles Morigeau,
- Produits tubulaires Roy,
- Laurent Normand inc.,
- P.S.M. Entretien de pelouses,
- Société coopérative agricole.

Renée Legault



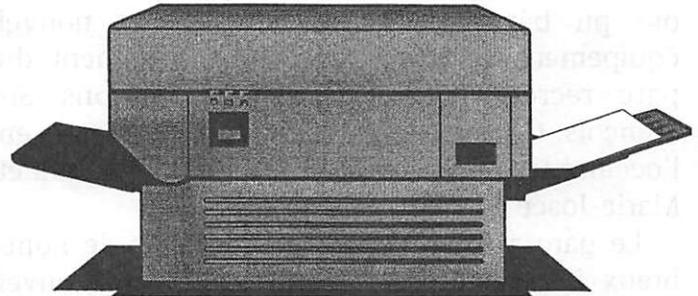
**JOACHIM LAFERRIÈRE**  
**ÉLECTRICIEN INC.**  
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

- Service de nacelle • Téléphonie résidentielle

4, 3<sup>e</sup> Avenue  
Saint-Raphaël  
GOR 4C0

TÉL.: 418-243-2074  
FAX: 418-243-2157



Tél.: 248-2554  
Rés.: 259-2526

### MARTIN PARÉ ENR.

Atelier de soudure générale

Arc électrique — Gaz — Aluminium  
Vente de métal

389 A, Boul. Taché Est, Montmagny G5V 1E3

## Philiass Blais & Fils enr.

EXCAVATION — TERRASSEMENT  
DÉNEIGEMENT  
TRANSPORT ET ÉPANDAGE

Terre-noire — Terre à jardin  
Terre à pelouse — Sable  
Garvier — Remplissage  
Tuff — Concassé



- Vente et installation de fosse septique et champ d'épuration
- Installateur autorisé système (traitement des eaux usées)



Jacques Blais  
Tél.: 418-259-7841

218, Chemin de la Rivière-du-Sud  
Saint-François, (Québec) G0R 3A0

## Un succès sur toute la ligne

Présenté pour la première fois, le Défi de la rivière du Sud fut un succès sur toute la ligne.

Il y avait 42 participants pour un total de 14 équipes.

À la veille de la course, personne ne voulait rien dévoiler en ce qui concernait la façon de faire le radeau, tout était bien secret et chacun croyait en sa propre victoire.

Le samedi 5 juillet, à 11h30, des équipes et leur radeau ont commencé à arriver au pont Rivard pour le grand départ.

Il y avait beaucoup de spectateurs au départ, au moins 100 personnes en bordure du pont regardaient attentivement le départ.

C'était enfin le moment, la première équipe était en place. Il était 12h30 et c'était parti; les autres suivaient avec un délai de deux minutes entre chaque équipe. Ce fut une belle course tout au long de la rivière, il y avait du monde pour encourager les participants. Au pont Morigeau, plusieurs personnes surveillaient l'arrivée des coureurs.

### Au classement

1<sup>er</sup>: **Sébastien Lamonde,**  
1h 44 min 22s;

2<sup>e</sup>: **Éric Marceau,**  
1h30 min 27 s;



3<sup>e</sup>: **Yvon Montminy,**  
1h 33 min 38 s;

4<sup>e</sup>: **Caroline Lapointe,**  
1 h 34 min 37 s;

5<sup>e</sup>: **Christian Bouffard,**  
1 h 36 min 6s.

Enfin, un gros merci à tout le monde: les participants, les commanditaires et tous les gens de St-François qui se sont déplacés pour nous encourager et

par le fait même qui ont assuré le succès de cette journée.

Un total de 650\$ a été ramassé et servira à l'achat d'un écran de télévision géant pour les loisirs. Cette activité a été la première du genre et, l'an prochain, les organisateurs vous en promettent plus encore.

Mario Marcoux

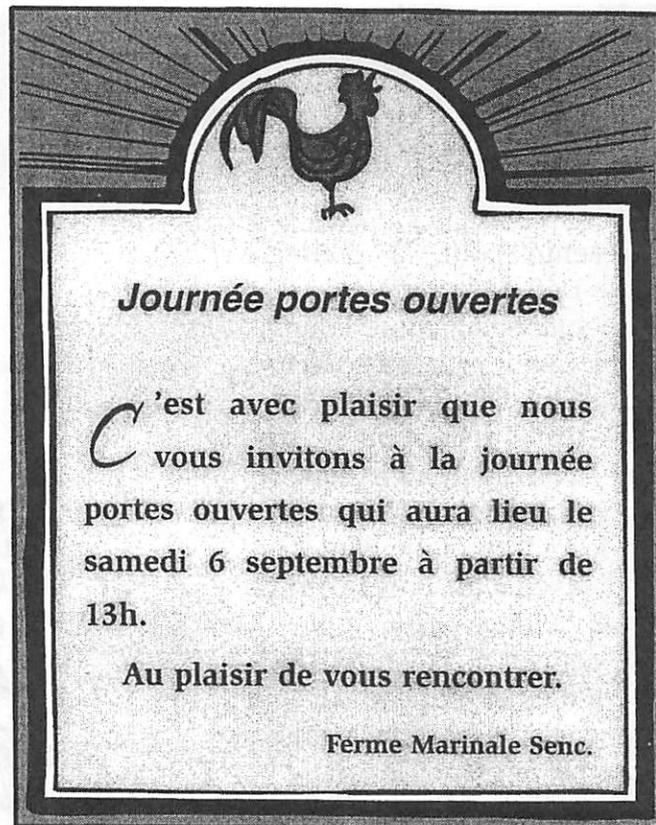
---

## Remerciements

Nous tenons à remercier les nombreux bénévoles qui ont collaboré à la reconstruction de notre ferme. Nous voulons aussi remercier Marché Morigeau, le Cercle de Fermières ainsi que tous ceux et celles qui, d'une façon ou d'une autre, ont participé aussi.

Nous voulons que vous sachiez que nous apprécions beaucoup ce que vous avez fait pour nous. Merci de votre sympathie.

Ferme Marinale Senc.



Vente et adm.: 418-259-7721  
Fax: 418-259-7725

Québec: 1-800-463-7022  
Ontario et Maritimes: 1-800-463-7050

MEUBLES

**Morigeau** LTÉE

25, rue de L'Étang  
Saint-François, (B.P. Morigeau)  
Cté Montmagny, G0R 2G0



## Demain ... la paroisse

La responsabilité de la mission de l'Église appartient à tous les baptisés. Il leur revient de faire découvrir la Parole de Dieu, soutenir la foi, mettre les personnes en contact avec la personne et le message du Seigneur Jésus, célébrer le Seigneur, favoriser la prière communautaire, promouvoir la prière personnelle, organiser le culte, promouvoir et rendre possible le fait de vivre les valeurs évangéliques de fraternité, de solidarité, de partage, de justice, de charité et ainsi faire des membres des témoins de l'Évangile.

Nous sommes bien conscients qu'entre l'idéal et la réalité, il existe un fossé qui s'élargit constamment. Un nombre toujours grandissant de baptisés, devenus indifférents aux réalités de la foi, désertent les rassemblements religieux. L'absence des jeunes se fait douloureusement sentir. Les vocations sacerdotales connaissent une chute vertigineuse.

Ces nouveaux phénomènes

interpellent l'Église de Sainte-Anne à lancer dans tout le diocèse une vaste consultation concernant l'avenir des paroisses. Cette opération se réalisera au cours de l'automne prochain. Les baptisés de Saint-François qui le désirent et le souhaitent comme ceux des autres paroisses auront à s'engager dans cette démarche.

En bout de processus, au cours duquel les baptisés auront compris le sérieux de la situation par rapport à la mission de l'Église et les conséquences qu'il y a de ne pas agir, ils proposeront à leur évêque une nouvelle formule d'aménagement de leur paroisse.

La paroisse a connu son heure de gloire, mais il est désormais impossible de tout faire et de tout faire seule. C'est pourquoi elle devra apprendre à travailler en partenariat. Ce partenariat s'exercera avec plus petit qu'elle, la famille, et avec plus grand qu'elle: paroisses voisines, région pastorale, secteur pastoral. Notre paroisse

fait partie de la région pastorale qui comprend les paroisses de Cap St-Ignace, St-Thomas, St-Mathieu, St-Pierre et Berthier-sur-Mer. Nous formons un secteur pastoral avec les paroisses de Saint-Pierre et Berthier-sur-Mer.

Il va sans dire qu'un projet de revitalisation de notre Église est voué à l'échec sans la participation des jeunes qui, à l'heure actuelle, se sentent étrangers à l'Église et à la paroisse.

Il n'y a pas lieu de parler de fermeture de paroisse ni de fusion mais plutôt d'aménagements pastoraux qui respectent la personnalité des nouvelles composantes. Divers types d'aménagements pastoraux pourront alors être proposés.

Comme pasteur de cette paroisse, il est de mon devoir de vous informer dès maintenant de ce travail déjà amorcé au plan du diocèse et auquel nous serons sensibilisés dès l'automne prochain lors d'une vaste consultation dans tout le diocèse.

Jules Paradis, ptre

## Souscrivez à la Loto-Fondation



La campagne Loto-Fondation bat son plein

Jusqu'au 15 septembre des bénévoles frapperont à vos portes pour vous offrir des billets pour le tirage de la Loto-Fondation. Au coût de 5\$ le billet, celui-ci vous donne la chance de vous mériter 4500\$ en prix dont un grand prix de 2000\$. Le tirage aura lieu le dimanche 28 septembre lors d'un brunch qui sera servi au sous-sol de l'église Saint-Thomas. De plus, en y souscrivant vous aider l'Hôtel-Dieu de Montmagny à se doter d'équipements pour le département d'urologie. L'an dernier, la Fondation a acheté des équipements spécialisés d'une valeur de 74 2000\$ pour la Clinique de physiothérapie et la Clinique d'urgence.

## RESTAURANT L'ARRÊT STOP

Autoroute 20, Sortie 364  
Berthier-sur-Mer/Saint-François

Tél.: 418-259-7704

- RÉUNION DE GROUPE
- COMMANDE POUR EMPORTER

### HEURES D'OUVERTURE

Dimanche au jeudi

6h à 23h

Vendredi et samedi

6h à 2h



## LE DRAGON BLEU



## RANCH

Normand Denault &  
Andrée Viens, prop.

426, Montée Les Prairies  
Saint-François (Québec)  
GOR 3A0

## Élevage de chiens

### Berger Australien

Standard et miniature



- Chiots disponibles
- Service de pension

Bienvenue aux visiteurs

Tél. et fax: (418) 259-7869

## Les Fermières nous reviennent en forme

Eh oui, nous osons croire que vous avez profité des beaux jours de l'été, de vos vacances, et que vous vous êtes accordé du bon temps pour vous reposer et nous revenir en forme pour la saison nouvelle. Nous prendrons en considération vos suggestions et vos bonnes idées.

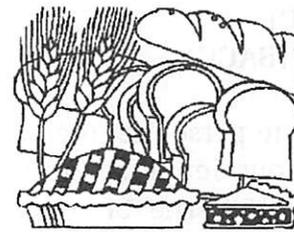
### Activités du mois

Épluchette de blé d'inde, le mercredi 3 septembre vers 17h30 au Camping à St-Vallier suivi d'un souper. Notre réunion suivra par la suite. Le 18 de ce même mois se tiendra au Centre des loisirs de la paroisse «La journée d'automne». Cette journée regroupera tout l'exécutif des Fermières de la fédération et des cercles du comté de Montmagny. Ces invités de marque sauront nous informer du programme annuel de la fédération et présenteront un résumé du congrès. D'autres informations vous

seront données lors de notre réunion de septembre. Nous sommes persuadées que vous répondrez nombreuses à notre appel pour ces deux rencontres.

### Pensée du mois

«Être ce que nous sommes et devenir ce que nous sommes capables de devenir, tel est le seul but de la vie.»



## Recette du mois

### Poitrine de poulet aigre-douce à l'orange

- 2 oranges
- 4 demi-poitrires de poulet déossé, sans peau
- sel et poivre
- 2 c. à thé d'huile d'olive
- 250 ml de jus d'orange fraîchement pressée
- 2 c. à thé de moutarde de Dijon maille
- 4 c. à thé de miel liquide
- 1/2 c. à thé de gingembre moulu

Déposer les demi-poitrires sur une pellicule de plastique, saler légèrement et poivrer généreusement. Couvrir d'une pellicule de plastique et à l'aide d'un maillet à viande ou d'un rouleau à pâte, aplatir les poitrines à 1/4 po d'épaisseur. Dans un poêlon antiadhésif, faire chauffer l'huile à feu vif et y faire dorer la viande de 3 à 4 minutes de chaque côté. Retirer la viande et réserver au chaud. Ajouter le reste des ingrédients dans le poêlon et chauffer, en brassant jusqu'à ébullition. Verser la sauce sur le poulet, ajouter les oranges coupées en quartier, garnir de pelures d'orange et servir chaud.



**GOUTTIÈRES**  
*Appalaches*

**PIERRE MORIN**  
76, AVE STE-BRIGITTE,  
MONTMAGNY, (QC),  
G5V 2Y4

- ◇ Gouttières en aluminium sans joint, multi-plis
- ◇ Recouvrement de fenêtres en aluminium
- ◇ Recouvrement de larmiers (Fascia-Soffite)

- ◇ Installation résidentielle et commerciale
- ◇ Choix de couleurs
- ◇ Garantie 20 ans (matériaux)
- ◇ Garantie 5 ans (main-d'oeuvre)

**Service après vente**

**(418) 248-4619**

**Club de recherche d'emploi  
pour finissants 97**

Durée :  
**6 au 24 octobre**  
Clientèle :  
finissants de niveau  
- professionnel (DEP)  
- collégial (DEC)  
- universitaire (BACC)

**Finissants  
recherchés**



Inscription : toute personne intéressée doit s'inscrire au Carrefour Jeunesse-Emploi de la MRC de Montmagny 159, rue St-Louis Montmagny au n° de tél.: 248-3522.

En collaboration avec la SQDM et Service Au Boulot.

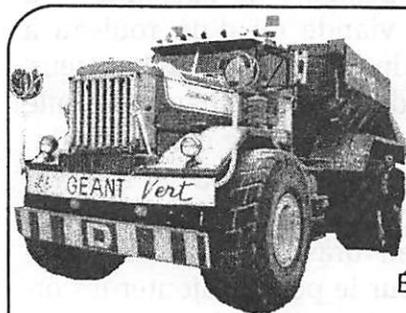
**Service de cours privés  
pour les enfants du primaire**



-  élèves en difficulté
-  aide aux devoirs

**Annie Flamand**

248-3595



**90226069  
QUÉBEC INC.**  
*Transport général*

MARCEL GUIMONT, PROP.

Épandage de pierres à  
chaux agricoles

60, rue Paradis  
Saint-Raphaël, Bellechasse GOR 4C0

**418-243-3408**

**2**

**services  
sous un même toit!**

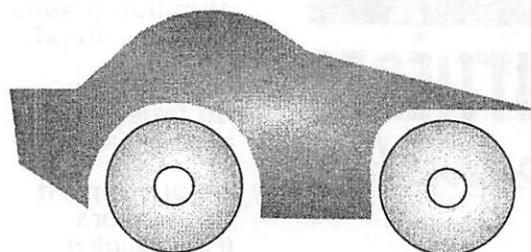
**au 145, Boul. Taché  
Montmagny**



**Lebeau**  
VITRES D'AUTOS

**Vitres & Accessoires d'auto**

**Tél.: 418-248-8444**



**Centre du Pneu Ouellet**

**Réparation et vente de pneus  
Auto, ferme et camionnette**

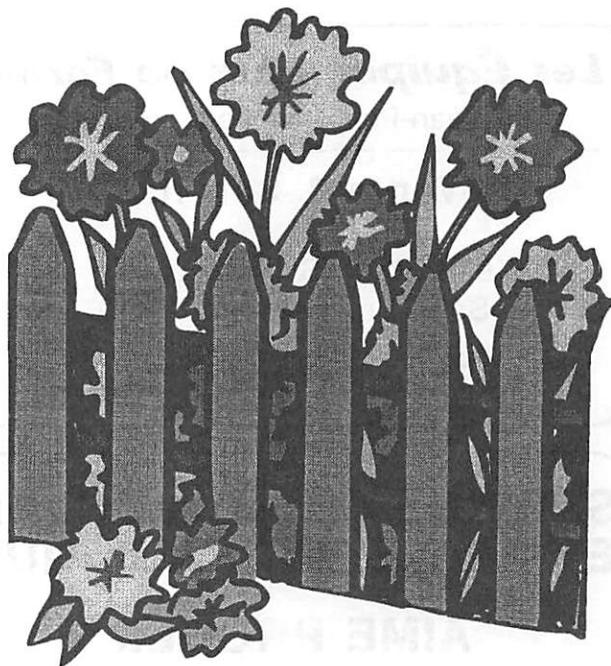
**Tél.: 418-248-2296**

## Merci pour l'opération nettoyage

Le comité d'embellissement de St-François tient à remercier les bénévoles qui, le vendredi 15 août dernier, ont participé à l'opération nettoyage au futur parc à Morigeau.

Un merci tout spécial à Meubles Morigeau qui a fourni de la machinerie. Cela a été très apprécié.

Comité d'embellissement

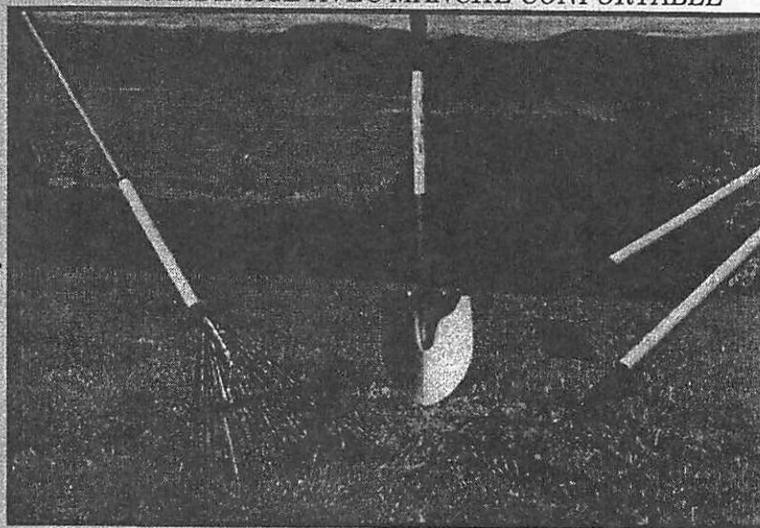


*Quand on a le goût de bien jardiner...*

- Réduit la friction et prévient les blessures aux mains.
- Manche recouvert de caoutchouc mousse.
- Absorbe les vibrations.
- Permet de travailler confortablement sans porter de gants.

**CARANT**<sup>®</sup>

GAMME COMPLÈTE DE PRODUITS  
DE JARDINAGE AVEC MANCHE CONFORTABLE



Illustrés: Balai à gazon, pelle ronde, binette à jardin, râteau à arceau.  
Non illustrés: Cultivateur à 3 dents, pelle à jardin, pelle carrée, râteau à déchaumer, râteau à niveler.

## Les Équipements de Ferme

Jean-Paul Bonneau, prop.

### Vente & Service

918, Boul. St-François O.  
Saint-François, G0R 3A0

Tél.: 418-259-7289

## SERVICE DE BULLDOZER ET PELLE HYDRAULIQUE

### AIMÉ PROULX



660, rang Milieu  
Saint-Pierre  
Montmagny (Québec)  
Tél.: 418-248-3310



Faites  
un choix éclairé!

Visitez chaque pièce  
de votre maison  
comme si vous y étiez  
réellement  
avant sa construction



MONTMAGNY  
240, Des Ateliers  
248-0401

QUEBEC  
2540, Boul. Hamel  
683-3343

RIMOUSKI  
231, Des Sorbiers  
724-7726

CHICOUTIMI  
Place du Royaume  
543-1212

# ROY

## PRODUITS TUBULAIRES ROY inc.

52, boul. Moriveau  
St-François, Montmagny, Qc G0R 2G0

Tél.: (418) 259-2711  
Fax: (418) 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN  
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

## AUTOPRO. CARROSSERIE

GARANTIE NATIONALE  
tant que vous êtes  
propriétaire  
de votre véhicule

- ➔ Service de «Frame master»
- ➔ Voitures de courtoisie
- ➔ Installation de pare-brise
- ➔ Estimation gratuite

*Votre véhicule est votre fierté  
Votre satisfaction est la nôtre!*

### GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4<sup>e</sup> Rue, Montmagny  
Tél.: 418-248-5622, Rés.: 418-248-6072  
Fax: 418-248-7071

PLUS DE 39 ANS D'EXPÉRIENCE

**Vous «santé» vous concerné?**

## **Santé et Services sociaux: vous a-t-on bien servi?**

Le Réseau de la santé et des services sociaux est en perpétuel changement: coupures budgétaires, fermeture d'hôpitaux et de centres hospitaliers de soins de longue durée, départ en grande masse des infirmières d'expérience à leur préretraite.

Il peut parfois arriver que vous ne soyez pas satisfait des services reçus dans un établissement du réseau de la santé et des services sociaux. Ce peut être un hôpital, un centre d'hébergement, un centre de protection de l'enfance et de la jeunesse, un centre de réadaptation, un organisme

communautaire, un service ambulancier, une famille ou une résidence d'accueil ou de la Régie.

Il est alors important de faire connaître les raisons de votre insatisfaction. Vous pouvez porter plainte. Sachez que le service concerné pourra s'améliorer seulement s'il est informé du problème.

Le Service d'Assistance et d'Accompagnement aux Plaintes de la Chaudière-Appalaches, le SAAP Région 12, peut vous aider.

Sur demande le SAAP Région 12 peut donner à l'utilisateur:

- de l'information sur ses droits en tant qu'utilisateur et sur les démarches possibles;
- une assistance dans la planification des démarches, la formulation de la plainte et la préparation du dossier;
- un accompagnement dans ses démarches et dans le suivi du dossier;
- des références, si nécessaire, aux ressources appropriées.

Cet organisme dessert toute la région Chaudière-Appalaches et ses services sont gratuits et confidentiels. Le bureau de l'organisme est situé au nouveau centre communautaire de Sainte-Marie de Beauce au numéro de téléphone sans frais 1-888-841-8414.

### **Le régime d'apprentissage**

**Les nouveaux  
apprentis  
ont de l'avenir!**

- Formation partagée entre l'école et l'entreprise
- Supervision d'un travailleur-compagnon
- Diplôme (DEP ou ASP)
- Rémunération progressive

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec un conseiller au bureau de la SQDM le plus près de chez vous ou composez le:

**1 888 EMPLOIS**  
(1 888 367-5647)



SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE  
DE DÉVELOPPEMENT  
DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Le régime d'apprentissage  
**Apprendre n'a jamais été aussi motivant**

## Lancement du guide

# Vivre en résidence privée pour personnes âgées

Le ministre des Relations avec les citoyens et de l'immigration, André Boisclair, a procédé au lancement du guide Vivre en résidence privée pour personnes âgées.

Ce guide, qui s'adresse aux aînés et à leur famille, contient les informations nécessaires afin que les personnes âgées autonomes et semi-autonomes sachent quoi faire pour trouver une bonne résidence privée avec services. Il constitue un outil d'appoint qui accompagnera les aînés et leurs familles dans leurs réflexions relatives au choix d'une nouvelle résidence.

Pour aider à faire un choix éclairé et judicieux parmi les différentes options offertes, ce guide

suggère les cinq étapes suivantes :

- l'évaluation de son budget,
- l'évaluation de ses besoins,
- le choix d'une résidence privée,
- la signature du bail,
- les préparatifs du déménagement.

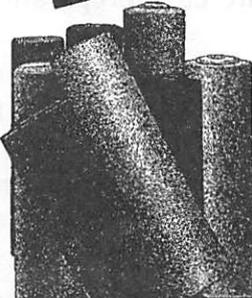
À cela s'ajoute une section portant sur les droits et recours en cas d'insatisfaction de même qu'un bottin des ressources utiles.

Ce guide, au coût de 5,95 \$, est en vente dans tous les points de distribution des Publications du Québec. Les bureaux de Communication-Québec peuvent également fournir les renseignements nécessaires sur la façon de se le procurer.

SOURCE: Cabinet du ministre des Relations avec les citoyens et de l'immigration

COUPON VALEUR

## SUPER VENTE DE LOTS DE TAPIS



1 lot à ~~12,95\$~~  
→ 7,95\$ verge car.

1 lot à ~~18,95\$~~  
→ 10,95\$ verge car.

### Tapis Montmagny

*De tout pour habiller murs et planchers*

391, boul. Taché Est, Montmagny  
En face de l'école St-Pie-X

**248-7840**

DÉCOUPEZ ET PRÉSENTEZ

Profitez-en encore avant qu'ils ne quittent pour l'hiver!



UN MENU ENSOLEILLÉ TOUT L'ÉTÉ

**CASSE-CROÛTE CHEZ MIKE**  
570, Chemin St-François Ouest  
Saint-François

→ **259-2447**

## Conduire en forêt: des dangers bien réels

Être conscient des dangers de la route, en forêt, c'est le premier pas vers une réduction du nombre d'accidents.

### Une question d'attitude

Comme il n'existe pas d'étude sur le sujet, on croit que c'est probablement le changement de comportement du conducteur qui serait à l'origine des accidents. Le fait qu'il y ait peu ou pas de règlements, ni contrôle sur les chemins forestiers, inciterait à faire fi des gestes les plus élémentaires de sécurité. D'ailleurs, la signalisation réduite renforce l'impression d'un encadrement quasi inexistant.

En vacances, cette attitude tendrait à s'accroître. Pressé d'arriver à destination, on oublie qu'en forêt, on circule à ses risques.

### Camions lourds

Pourtant, les dangers sont bel et bien réels. Comme les chemins servent à l'aménagement forestier, il faut s'attendre à croiser des camions lourds. Mais très souvent, ils circulent au centre de la route. Se tenant à l'écart des accotements mous, le chauffeur s'applique ainsi à ne pas



prendre le  
décor avec son  
chargement.

Il devient difficile pour lui de céder le passage, car le véhicule, de par sa grande dimension, est peu manoeuvrable, et à plus forte raison dans une pente. Pire encore, il n'est pas possible de freiner subitement, en cas d'urgence.

### État des routes

La surface de gravier réduit de beaucoup l'adhérence des pneus, ce qui augmente la distance de freinage et les risques de dérapage. Les nuages de poussière, en plus d'incommoder le conducteur, réduisent la visibilité.

Les chemins, souvent étroits et sinueux, avec des courbes imprévisibles, rendent encore plus dangereuse toute rencontre avec un autre véhicule, surtout un camion. Pour les mêmes raisons, le risque de collision avec un orignal n'est certes pas à négliger.

### Chemins secondaires

En général, les dangers de la route ne sont pas indiqués. La signalisation est installée par les compagnies forestières sur une base temporaire, soit le temps des coupes de bois. Mais malgré une circulation assidue sur ces chemins empruntés par les amateurs de la nature, l'entreprise peut retirer ses enseignes pour les installer là où l'exploitation se poursuit.

### Ralentissez !

Or, on estime que les conducteurs ont déjà tendance à rouler trop vite. Ralentir de façon à prévoir l'imprévisible, voilà ce que nous indique le gros bon sens pour éviter les accidents sur les routes forestières. Roulez avec vos phares allumés. Et comme ailleurs, il faut boucler votre ceinture et éviter l'alcool.



**MARCHÉ MORIGEAU ENR.**  
André Blais & France Marois  
Propriétaires

ÉPICIER LICENCIÉ  
Cassette vidéo, Bureau postal

64, Morigeau  
Saint-François, (Qc)  
G0R 2G0

Tél.: 418-259-7741

## Régime québécois d'apprentissage

Diane Bellemare, présidente-directrice générale de la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre (SQDM) a procédé au lancement du régime québécois d'apprentissage.

Il s'agit d'une formation alternée école-entreprise. Un jeune, l'apprenti, est pris en charge par le compagnon un travailleur d'expérience de l'entreprise.

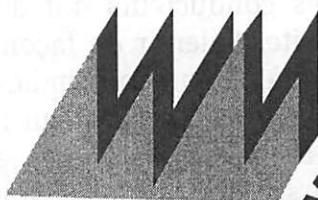
La formation est partagée entre l'école, pour la formation générale, et l'entreprise, pour la formation spécifique du métier. L'évaluation de la formation est aussi partagée, mais le diplôme est émis par le ministère de l'Éducation (MEQ).

Le financement est assumé par l'école et l'entreprise. Les comités sectoriels identifient les métiers disponibles par la voie de l'apprentissage en fonction des besoins du marché du travail.

La SQDM et le MEQ ont signé une entente pour la mise en oeuvre du régime d'apprentissage.

**SOURCE :** Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre

Pierre Garant  
Tél.: 418-259-2655  
Fax: 418-259-2158



**WEED MAN**  
708, ST-FRANÇOIS O., c.p. 98  
Saint-François, Québec  
Canada G0R 3A0



*La Maison Funéraire Laurent Normand inc.*  
Pierre Normand, prés. Jean Normand  
T.D.L. T.D.L.

116, ave Ste-Julie, Montmagny (Québec) G5V 2M1  
Tél.: 418-248-0545

## GARAGE PATRICE SAMSON enr.



- Mécanique générale
- Entretien de chariots élévateurs
- Entretien de camions

140, Principale Saint-Pierre Tél.: (418) 248-4646



**TERRASSEMENTS**  
*Joncas*  
& Frères inc.

- EXCAVATION
- TERRASSEMENT
- DRAINAGE
- NIVELAGE

• Choix varié de matériel naturel, tamisé, concassé

- Terre noire
- Sable et gravier
- Pierre

**ESTIMATION GRATUITE**  
14 ANS D'EXPÉRIENCE  
**INFORMEZ-VOUS**

- Vente et installation de fosses septiques
- Représentant — installateur autorisé système



Rés.: Martin  
241, route 248-2585  
Normandie,  
Montmagny

Rés.: Rémi  
248-6889

Rés.: Daniel  
248-7818

Tél.: bur.: 418-248-2585

Fax: 418-248-8387

Mini mot voilé

Mot de 6 lettres  
Apprendre

A	I	
aride	instruction	
B	J	S
base	jeune	science
C	L	sujet
cerveau	leçon	T
classe	lettres	talent
collège	livre	U
copier	M	université
cours	maître	utile
couvent	modèle	
E	montré	
échec	R	
école	recherche	*
écouter	redite	
études	retenu	
G	revue	
genre	robot	

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
1	T	N	E	V	U	O	C	L	A	S	S	E	□
2	S	C	O	L	L	E	G	E	E	E	U	B	□
3	E	R	V	I	L	E	T	L	T	E	N	E	□
4	R	O	B	O	T	H	O	I	R	N	E	L	□
5	T	E	J	U	S	C	S	E	D	U	T	E	□
6	T	T	T	C	E	R	U	E	E	E	E	D	□
7	E	A	E	U	E	E	A	R	R	J	R	O	□
8	L	L	V	V	O	H	E	R	T	N	O	M	□
9	R	E	I	P	O	C	C	S	I	S	E	V	□
10	R	N	C	T	E	E	E	E	A	D	N	G	□
11	U	T	C	O	U	R	S	T	M	B	E	I	□
12	S	C	I	E	N	C	E	R	V	E	A	U	□

	CATEGORIE	
MOTS MELANGES	INSOMNIE	INDICES
1- IIEOSNNM	_____	REVEILLE
2- AIOUSSP	_____	ENDORMIR
3- OIEERFNMS	_____	MEDICAMENT
4- OUECCH	_____	LIT
5- AAIEMLD	_____	DOCTEUR
6- EERCBB	_____	FAUTEUIL
7- EAUSNE	_____	COEUR
8- AIEECFN	_____	CAFE
9- EUIORTD	_____	ASSOMME
10- EEERRNV	_____	EXCITER
11- OIRRM	_____	REVER
12- EEURVNX	_____	IMPATIENT
13- IEERGD	_____	MANGE
14- IUELLP	_____	MEDICAMENT
15- EEIUPS	_____	FATIGUE
16- OUEDRG	_____	MEDICAMENT
17- OELRRFN	_____	RONRONNER
18- EEEILLV	_____	DEBOUT
19- IEESS	_____	DORMIR
20- EERRV	_____	IMAGINER

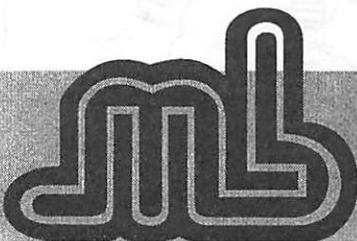


Solutions en page 45

# AU FIL DES JOURS

Chez BARNABÉ c'est le MOIS DU MOBILIER DE CHAMBRE

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1 <b>Fête du Travail</b> Bibliothèque fermée	2 Séance régulière du Conseil	3 Épluchette de blé d'Inde des Fermières	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13 Tombée de L'Écho
14 Photocopieur à la Bibliothèque	15	16	17	18 <i>La Journée d'automne des Fermières aux Loisirs</i>	19	20
21	22	23	24	25	26	27 Soirée dansante avec Tradition
28	29	30				



MEUBLES  
**BARNABÉ**  
ST-VALLIER

341, Boul. Saint-Vallier,  
SAINT-VALLIER

418-884-2831  
1-800-556-3559

SUZANNE VÉZINA / MICHEL VERRET, PROPRIÉTAIRES

## **Contribution des citoyens au déficit du Québec**

Voilà près de quatre mois que je retarde cette chronique pour les raisons suivantes: période des élections fédérales, négociations avec les Unions et le gouvernement du Québec. Enfin le temps de respirer, cela dans le but de porter un jugement rationnel et non émotif, sur la décision du gouvernement du Québec de se camoufler derrière le monde municipal pour collecter ses impôts.

Le Fédéral a fait ses compressions pour gérer son déficit. Les municipalités sont obligées, selon la loi de présenter et gérer des budgets équilibrés, c'est-à-dire de ne pas dépenser plus que les revenus disponibles de l'année courante. Et voilà que le gouvernement du Québec va obliger le monde municipal à collecter des impôts, alors que lui va pouvoir continuer à dépenser plus qu'il ne perçoit directement.

Prenons un exemple. Votre voisin est couvert de dettes et, dans un geste de solidarité, vous l'aidez

volontairement à payer ses comptes, mais par contre, s'il vous obligeait à payer à sa place, en diminuant la part que vous consacrez à votre famille, il y a bien des chances que vous refuseriez de participer à un tel abus de pouvoir. Ceci traduit bien l'état d'esprit qui anime le monde municipal de toute la province de Québec.

En analysant la situation d'une manière rationnelle, le ministre des Affaires municipales étant l'autorité directe de toutes les municipalités, soumise à celle du premier ministre et du gouvernement, nous n'avons d'autre choix que de nous plier à leur volonté. Se plier à leur volonté ne veut pas dire l'accepter, mais la subir, et je vous le répète, percevoir des impôts sur la base de la valeur foncière et non sur la base des revenus pour financer des services autres que ceux à la propriété est une injustice sociale qui va encore favoriser les moins pauvres de notre société.

À l'analyse des informations que le Conseil municipal possède, le coût additionnel que nous commande le gouvernement du Québec pour l'an prochain est de cent mille dollars en argent, et non pas en services, en réalité, c'est un chèque qu'il nous demande, comme pour la police.

Après le transfert routier, la perte de la subvention des chemins d'hiver, la saisie de nos taxes sur les installations de téléphone et d'électricité, le non-paiement de ses taxes pour les écoles, la fin du remboursement de la TVQ, votre compte de taxes municipales représente près de cinq cent mille dollars d'impôt provincial, sur lequel nous n'avons aucun pouvoir administratif.

Donc, il n'y a pas d'autres solutions pour la Municipalité et ses contribuables:

- Perte de la qualité des services à la population
- Perte de la quantité de services
- Augmentation de

taxes de 9% ou 20 sous du cent dollars d'évaluation pour maintenir le statut quo.

La décision vous appartient. Doit-on, pour payer au gouvernement du Québec des dettes qu'il a faites lui-même, couper les services à la population, couper le budget de voirie, revenir sur le gravier d'ici 10 ans, couper les services de loisir et nous retrouver avec un taux de délinquance accru, couper le service de pompier et attendre près de 45 minutes les interventions de Montmagny, vendre notre service d'entretien de chemin d'hiver et d'été et tout donner à contrat? Tout est sur la table, la parole est aux contribuables.

En attendant, la Municipalité a demandé et reçu le consentement des municipalités voisines de St-Pierre et de Berthier-sur-Mer, pour demander au ministère des Affaires municipales une étude pour nous

**Suite à la page 24**

## Contribution des citoyens...

### Suite de la page 23

démontrer les économies potentielles réalisables par la mise en commun de services intermunicipaux, afin de diminuer la facture. Il ne s'agit pas de fusion municipale mais de régie intermunicipale.

Le vrai pouvoir de négociation est dans les mains du peuple et non dans celles des administrateurs municipaux. Un maire, pour être réélu, doit administrer avec efficacité, un député, quant à tant lui, n'a besoin que d'être populaire, sans que la population n'ait à mesurer son efficacité.

Le besoin créant l'organisation, il serait peut-être temps pour tous les contribuables de former un syndicat des payeurs de taxes, car depuis plus de 25 ans, seuls les syndicalistes sont écoutés et respectés par les politiciens provinciaux.

Malgré toute cette réalité, nous devons convenir tous ensemble que la qualité de vie que nous avons est supérieure à celle de nos parents.

Je vous souhaite à tous une bonne fin d'été.

Jacques Dumas



Saint-François (B.P. Morigeau)  
Montmagny, Québec  
GOR 2G0  
Tél.: 418-259-7710  
Fax: 418-259-7725

☎ 418-259-2982

## Laurence Hallé

TECHNICIENNE EN ADMINISTRATION

☛ Tenue de livre

☛ Impôt, etc.

1222, BOUL. ST-FRANÇOIS OUEST, SAINT-FRANÇOIS, G0R 3A0

## SALON KARO

4, rue Boivin  
Saint-François  
Montmagny  
G0R 3A0



Carole Guillemette, prop.

259-7117

## MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

- Transport général
- Transport Gravier & Sable

275, Chemin St-François Ouest  
Saint-François, Qc G0R 3A0

Tél.: 418-259-7789

Ligne directe: 1-800-463-8744



Fenêtres Montmagny inc.

C.P. 160, St-François, Montmagny (Québec) G0R 3A0

Bur.: (418) 259-7763

Qué.: (418) 692-0659

Fax: (418) 259-7236

Mtl: (514) 848-7174

Internet: <http://www.polarwd.com>

PROVINCE DE QUEBEC  
MUNICIPALITE ST-FRANCOIS DE LA RIVIERE DU SUD  
COMTE DE MONTMAGNY

A une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 07 juillet 1997, à la salle municipale au Centre des Loisirs, à vingt heures.

A laquelle sont présents monsieur Jacques Dumas, maire, messieurs Yves Laflamme, Norbert Morin, Denis Blais, Pierre Jean et Réjean Cloutier, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Jacques Dumas, maire.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

**Résolution NO 100-1997**

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,  
APPUYE par monsieur Réjean Cloutier  
ET RESOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 02 juin 1997 et celui de la séance ajournée du 09 juin 1997 ayant été remise à chacun, leur lecture en est dispensée.

**Résolution No 101-1997**

IL EST PROPOSE par monsieur Pierre Jean,  
APPUYE par monsieur Yves Laflamme,  
ET RESOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 02 juin 1997 et celui de la séance ajournée du 09 juin 1997 soient acceptés tels que déposés.

**Résolution No 102-1997**

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,  
APPUYE par monsieur Pierre Jean,  
ET RESOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes suivants:

Patrick Simard, rémunération pour travail	200.00
Les Loisirs St-François, contribution municipale	10,000.00
Soc. Canadienne des Postes, envoi 550 circulaires	40.74
M.R.C. de Montmagny, quote-part 2e versement	14,866.34
Industrie Tanguay, pièces souffleur	1,118.15
Hydro-Québec, éclairage public mai	525.57
Distribution Richard Tessier, équipements récréatifs	
Parc	20,743.23
Remb. activités loisirs	34.00



Emco Québec, cadre grilles		900.54
Québectel Mobilité, cellulaire pompier	25.58	
"	Municipalité 42.14	67.72
Cercle des Fermières St-François, dépenses pour char allégorique		243.73
Courrier Purolator, transport colis		37.96
Jocelyne Noël, entretien bureau en juin		40.00
Jacques & Raynald Morin, réparation 2 tranchées		1,367.46
Equipements d'incendie Levasseur, inspection camion autopompe		142.44
Signabec, panneaux signalisation		901.44
Bossé et Frère enr., matériel presse hydraulique 174.83, pièce tracteur pelouse 190.78		365.61
Réparation Electrique Montmagny, couteau tracteur pelouse		74.86
Alain Fiset, achat tuyau ciment 8'x 18"		50.00
Camion Interntional Elite, pièce camion Inter Dépanneur Ultra, essence		49.84
Balai de rue	42.80	
Camion Inter	284.63	
Tondeuse	69.57	
Scie	15.00	
Camion incendie	51.00	463.00
Marché Morigeau, essence balai de rue		19.06
Lalimec, pièces presse hydraulique		326.56
Albert Bonneau, pièce pompe incendie		21.19
Construction BML, colle et béton bitumineux		3,803.93
Morin, Lemieux & Associés, honoraires professionnels		7,356.76
Construction Jacques Dubois inc., réfection Maison de la Paroisse 1er versement		22,695.13
Equipement Bolduc inc., huile hydraulique + hose tracteur		107.10
Sel Warwick, calcium		557.46
Emco Québec, matériel aqueduc		318.92
Les Commerçants de la Chaudière inc., facturation Dicom		21.61
Les Alarmes Clément Pelletier, réparation alarme Maison Paroisse		227.44
Praxair, location bouteilles		91.91
Garage Sylvain Bernier, réparation crevaison faucheuse		5.70
Unicoop, 1 tube pneu faucheuse		11.11
Assurances PMT inc., mise à jour cahier charges		400.00
Les Editions FD, mise à jour recueil Lois municipales		51.36
Soc. Québécoise Assainissement Eaux, études		356.72
Construction BML, 23.07tm asphalte à 35.00 140 kg colle		71.79
Novicom, réparation radios		286.38
Le Nettoyeur Magnymontois, location salopettes		77.33
UAP, matériel divers 121.77		
reconditionner compresseur 670.06		791.83
Soc. Coop. Agri. Riv. Sud, matériel divers voirie	2,184.72	
Pav. Bédard (peinture)	77.01	2,261.73
TOTAL:		<u>\$121,078.46</u>

Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud a en disponibilité dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

## **POINTS MUNICIPAUX**

### **PROPOSITION GOUVERNEMENTALE POUR UN NOUVEAU PACTE MUNICIPAL**

Afin de faciliter la conclusion d'un pacte avec le monde municipal, le gouvernement propose un scénario pour chaque municipalité et ce, dans le but de récupérer les 500 millions escomptés.

L'impact sur le budget de St-François est de 9% et représente après atténuation un montant total de 99 794\$. Ce transfert de responsabilités doit entrer en vigueur le 1er janvier 1998. La Municipalité de St-François de la Rivière du Sud à l'instar des autres municipalités s'opposent vivement à ce pelletage de factures. Il est impensable de faire une ponction de 9% au budget, sans envisager une hausse de taxes et une diminution ou encore une coupure de services.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud dénonce avec virulence le geste du Gouvernement qui veut récupérer 500 millions à même les budgets municipaux;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud s'oppose vivement au scénario que lui propose le Gouvernement soit une ponction de 99 794\$ qui représente 9% de son budget total;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud n'accepte pas que le Gouvernement lui refile la facture du transport scolaire (160 739\$) sans qu'elle ait aucun droit de regard sur sa gestion;

ATTENDU QU'une ponction de 9% sur le budget de St-François de la Rivière du Sud pour 1998 va entraîner irrémédiablement des hausses de taxes pour les contribuables;

ATTENDU QUE le scénario proposé par le Gouvernement risque de retarder, voir même annuler bien des projets de développement;

ATTENDU QU'un tel transfert met en péril la réalisation du projet d'assainissement des eaux de la Municipalité car les contribuables ne pourront pas absorber et la facture de l'assainissement des eaux (600\$ de plus en moyenne) et la hausse incontournable des taxes occasionnée par ce geste;

ATTENDU QU'un tel geste va forcer la Municipalité à diminuer ses services et à revoir au complet sa politique au niveau des immobilisations (les chemins par exemple);

IL EST PROPOSE par monsieur Réjean Cloutier,  
APPUYE par monsieur Norbert Morin,  
ET RESOLU A L'UNANIMITE QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud dénonce avec véhémence ce pelletage dans la cour des municipalités parce qu'inévitablement cela aura des répercussions négatives sur le développement futur de la Municipalité.

## **TENUE DU REGISTRE**

Le 02 juin dernier, le Conseil municipal a adopté le règlement No 160-1997, concernant le règlement d'emprunt de 160 000\$ pour l'achat du camion 10 roues. Pour se conformer à la procédure dans les cas de règlement d'emprunt, il y a eu tenue de registre le 17 juin dernier pour les personnes habiles à voter.

Hors, le secrétaire-trésorier avise le Conseil qu'il n'y a personne qui est venu signer le registre cette journée-là. Suite à cela, tous les documents requis ont été acheminés au ministère des Affaires municipales pour fin d'approbation finale.

ATTENDU QU'il y eu tenue de registre pour les personnes habiles à voter le 17 juin dernier concernant le règlement d'emprunt de 160 000\$ pour l'achat d'un camion 10 roues;

IL EST PROPOSE par monsieur Réjean Cloutier,  
APPUYE par monsieur Yves Laflamme,  
ET RESOLU QUE le Conseil municipal de St-François de la Rivière du Sud a été avisé que personne n'était venu signer le registre cette journée-là.

## **MAISON DE LA PAROISSE**

Les travaux de réfection des parements extérieurs de la Maison de la Paroisse vont bon train. Ils devraient être terminés d'ici les vacances de la construction. Pour l'instant il ne reste que les deux galeries à réaliser et la cheminée du côté ouest.

Construction Jacques Dubois inc. présente sa première demande de paiement. Elle s'élève à 22 695,13\$. Luc Fontaine l'a examinée soyeusement et en recommande le paiement.

CONSIDERANT QUE la demande de paiement No 1 de Constructions Jacques Dubois inc. a été examinée soigneusement par le responsable des travaux monsieur Luc Fontaine, architecte et qu'il la juge correcte;

CONSIDERANT QUE le Conseil municipal a examiné à son tour ladite demande de paiement;

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,  
APPUYE par monsieur Réjean Cloutier,  
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud accepte de payer la somme de vingt-deux mille six cent quatre-vingt-quinze dollars et treize sous (22 695,13\$) taxes incluses à Constructions Jacques Dubois inc. telle qu'elle apparaît sur la demande de paiement No 1.

## **EMPRUNT TEMPORAIRE**

Le secrétaire demande au Conseil municipal une autorisation pour faire un emprunt temporaire à la Caisse populaire pour payer Constructions Jacques Dubois inc. Ce n'est que lorsque les travaux à la Maison de la Paroisse seront entièrement terminés que l'on pourra y aller d'un emprunt de 10 ans.

CONSIDERANT QUE pour un règlement d'emprunt, on ne peut aller sur emprunt permanent que lorsque les travaux sont entièrement terminés;

CONSIDERANT QUE le ministère des Affaires municipales recommande d'aller sur emprunt temporaire pour financer les travaux de la Maison de la Paroisse pendant leur réalisation;

IL EST PROPOSE par monsieur Pierre Jean,  
APPUYE par monsieur Réjean Cloutier,  
ET RESOLU QUE le Conseil municipal autorise le secrétaire-trésorier à effectuer un emprunt temporaire à la Caisse populaire de St-François pour payer les travaux à la Maison de la Paroisse qui ont été faits à date par Constructions Jacques Dubois inc..

QUE l'emprunt temporaire n'excède pas 90% de ce qu'autorise le règlement d'emprunt 155-1997 comme le stipule l'article 1093 du Code municipal. Le règlement d'emprunt No 155-1997 est de l'ordre de 130 000\$ donc l'emprunt temporaire contracté avec l'institution financière ne pourra excéder 117 000\$.

Qu'aussitôt les travaux entièrement achevés, la Municipalité communiquera avec le ministère des Affaires municipales pour entamer les procédures requises et exigées afin d'embarquer sur emprunt permanent.

## **TRIBUNAL D'APPEL**

L'audition de l'appel à la CPTA impliquant la Municipalité et Ferme Midjy inc. est reportée au 4 juillet prochain à Ste-Foy.

## **VERIFICATION DU CAMION INCENDIE**

Le camion autopompe a été inspecté par Equipements d'incendie Levasseur inc. le 10 juin dernier. Voici la liste des réparations à effectuer.

- 1) Remplacer le drain 1½" de réservoir avec contrôle 175\$
- 2) Remplacer une valve 2½" suction avant droit 656\$
- 3) Remplacer un manomètre de R.P.M. 185\$

CONSIDERANT QUE le camion incendie autopompe a été vérifié par une firme spécialisée;

CONSIDERANT QUE les réparations suggérées par Equipement Levasseur inc. sont corroborées par le chef du service incendie;

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,  
APPUYE par monsieur Réjean Cloutier,  
ET RESOLU QUE le Conseil municipal autorise le secrétaire-trésorier à commander les pièces requises pour la réparation du camion autopompe de marque Dodge 1961 auprès de Equipement d'incendie Levasseur inc.

## **VIN D'HONNEUR**

Le Parc récréatif va être inauguré mardi le 1er juillet prochain. Pour cette occasion, quelques dignitaires et les commanditaires ont été invités. Il serait de mise de leur servir un vin d'honneur. Le comité de parents demande au Conseil municipal s'il y a possibilité que ce vin soit défrayé par la Municipalité.

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,  
APPUYE par monsieur Réjean Cloutier,  
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud va payer le vin d'honneur à l'inauguration du parc récréatif le 1er juillet 1997.

## **SOUSSION SUR INVITATION POUR ASSURANCES**

Les Assurances générales de la Municipalité viennent à échéance le 6 août prochain. Le cahier de charges va être mis à jour. Par la suite, des soumissions sur invitation seront demandées auprès des compagnies désireuses de soumissionner. La date d'ouverture de ces soumissions se fera le 4 août prochain.

## **PONT MORIGEAU**

Suite aux pluies diluviennes de juillet 1996, le pont sur le chemin Morigeau qui enjambe la rivière Morigeau a subi des dommages. Le ministère des Transports a dépêché une équipe pour constater les dégâts. Ils ont transmis un rapport d'inspection à la Municipalité.

Une subvention en provenance du ministère des Transports a été acceptée par la Municipalité en autant que les travaux de réfection dudit pont ne dépassent pas le montant de la subvention accordée.

Comme c'est un ouvrage complexe, le ministère des Transports va préparer tous les plans et devis nécessaires pour consolider les culées par l'ajout de béton et consolider les remblais d'approche par la construction de murets de béton et de revêtement de protection des talus.

La Municipalité devra aller en appel d'offres publiques pour retenir les services d'un entrepreneur. L'entrepreneur retenu devra strictement s'en tenir aux plans et devis préparés par le Ministère.

Les travaux réalisés devront être surveillés et approuvés par une firme d'ingénieur. Celle-ci sera choisie par la Municipalité.

CONSIDERANT QUE les travaux de réparation à effectuer au pont sur le chemin Morigeau sont de nature assez complexe;

CONSIDERANT QUE ces travaux de réparation du pont doivent être effectués absolument cette année;

CONSIDERANT QU'une demande de certificat d'autorisation a été faite au ministère de l'Environnement et de la Faune à la direction régionale de Chaudière-Appalaches;

CONSIDERANT QUE la subvention accordée par le ministère des Transports est valide pour 1997;

IL EST PROPOSE par monsieur Yves Laflamme,  
APPUYE par monsieur Denis Blais,  
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière  
du Sud va nommer une firme d'ingénieur pour surveiller les travaux  
et les approuver et va aller en appel d'offres publiques pour  
retenir les services d'un entrepreneur pour consolider les culées  
par l'ajout de béton et consolider les remblais d'approche par la  
construction de murets de béton et de revêtement de protection des  
talus.

### **SOCIETE D'AGRICULTURE DU COMTE**

La Société d'agriculture du comté organise un pique-nique  
champêtre. Il demande si la Municipalité pourrait fournir le vin  
d'honneur. Cette année c'est Ferme Parile qui reçoit.

CONSIDERANT QUE les représentants du monde agricole de tout  
le comté vont participer à cette activité champêtre;

CONSIDERANT QUE la production agricole est un secteur très  
important dans la Municipalité;

IL EST PROPOSE par monsieur Pierre Jean,  
APPUYE par monsieur Yves Laflamme,  
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière  
du Sud accepte de défrayer les coûts du vin d'honneur pour  
l'activité champêtre qui va réunir les représentants du monde  
agricole du comté et qui se teindra chez Ferme Parile.

### **NOMINATION OFFICIELLE RESPONSABLE BIBLIOTHEQUE DU ROCHER**

Madame Lucille Kirouac démissionne de son poste pour se  
consacrer à d'autres occupations. Sa remplaçante sera mademoiselle  
Isabelle Collin.

CONSIDERANT QUE madame Lucille Kirouac a déposé officiellement  
sa démission en tant que responsable de la Bibliothèque du Rocher  
pour se consacrer à d'autres occupations;

CONSIDERANT QUE le comité de bénévoles de la Bibliothèque du  
Rocher a été avisé de la situation par madame Kirouac;

CONSIDERANT QUE le comité de bénévoles a été consulté quant  
au choix de la remplaçante;

IL EST PROPOSE par monsieur Réjean Cloutier,  
APPUYE par monsieur Pierre Jean,  
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière  
du Sud est d'accord avec le choix du comité de bénévoles pour  
nommer officiellement mademoiselle Isabelle Collin en tant que  
responsable à la Bibliothèque du Rocher.

QUE cette nomination soit immédiate.

## **REMERCIEMENT**

La Municipalité adresse des remerciements à madame Lucille Kirouac pour son implication.

ATTENDU QUE l'arrivée de madame Kirouac à St-François de la Rivière du Sud en tant que résidente permanente, a eu un impact des plus positifs sur toute la vie culturelle de la Municipalité;

ATTENDU QUE l'instigatrice de la réalisation de la Bibliothèque du Rocher est sans contredit madame Kirouac qui y a investi maints efforts;

ATTENDU QUE son esprit d'initiative, sa persévérance et son leadership sont des qualités qui en font une personne remarquable et recherchée;

ATTENDU QU'elle consacre également de son temps à la Société de Conservation du Patrimoine;

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,  
APPUYE par monsieur Réjean Cloutier,  
ET RESOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud adresse des remerciements très sincères à madame Lucille Kirouac pour toute l'action bénévole qu'elle a déployée, particulièrement ces cinq dernières années dans la communauté et lui souhaite la meilleure des chances dans tous ses nouveaux projets.

## **ETUDE POUR REGROUPEMENT DE SERVICES**

La Municipalité de St-François entend demander au ministère des Affaires municipales une étude sur les économies réalisables suite à des regroupements de services avec les municipalités voisines soit St-Pierre de la Rivière du Sud et Berthier-sur-Mer. Evidemment, cette étude est conditionnelle à l'acceptation de Berthier et de St-Pierre.

CONSIDERANT QUE le gouvernement du Québec encourage les municipalités à se fusionner pour des fins d'économie d'échelle;

CONSIDERANT QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud n'est pas d'accord pour se fusionner;

CONSIDERANT QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud est d'accord par contre dans l'approche de vouloir réaliser des économies;

IL EST PROPOSE par monsieur Pierre Jean  
APPUYE par monsieur Norbert Morin,  
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud demande au ministère des Affaires municipales de réaliser une étude sur les économies réalisables suite à la possibilité de regroupement de services avec les municipalités voisines soit St-Pierre de la Rivière-du-Sud et Berthier-sur-Mer.

### **DEMANDE DE SUBVENTION POUR CH. ST-FRANCOIS OUEST**

La Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud s'est fait faire un programme de gestion pour ses infrastructures routières en 1995 par la firme Noram Experts-Conseils inc. Le but de ce programme était premièrement de révéler l'état de santé de nos routes et deuxièmement de dresser une cédule d'intervention quinquennale avec des ordres de priorité bien établis. De cette façon, la Municipalité peut réserver et prévoir dans son budget des sommes pour réaliser telles ou telles sortes d'interventions.

Pour 1997, l'intervention prévue au réseau routier est située sur le chemin St-François Ouest. La longueur représente 1,210 km (à partir du No civique 1044 jusqu'au 1230 ch. St-François Ouest).

Ce secteur démontre un manque au niveau de la capacité structurale. L'intervention suggérée consiste à augmenter la capacité portante de la route par la mise en place d'une couche de granulats concassés calibre 20-0 mm dont l'épaisseur est déterminée par le besoin en apport structural et par les limitations quant au niveau final de la route. La nouvelle surface est ensuite recouverte d'un enrobé bitumineux. L'estimation de coût pour réaliser ces travaux sur ce tronçon s'élève à 99 835\$.

Pour cette raison, la Municipalité adresse par résolution au député une résolution pour une demande de subvention pour aider à réaliser les travaux sur ce tronçon du chemin St-François Ouest.

#### **Résolution No 115-1997**

CONSIDERANT QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud s'est dotée en 1995 d'un programme de gestion pour ses infrastructures routières;

CONSIDERANT QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud fait tout en son pouvoir pour suivre ledit programme de gestion;

CONSIDERANT QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud a déjà pris un an de retard sur la cédule révélée par le programme de gestion et qu'elle ne veut absolument pas que ça se reproduise car cela n'aurait pour effet que retarder et amplifier les problèmes;

CONSIDERANT QUE l'intervention prévue est située sur le chemin St-François Ouest et que la longueur des travaux représente une distance de 1,210km;

CONSIDERANT QUE le chemin St-François Ouest est la route la plus névralgique et la plus achalandée de la Municipalité et qu'il en résulte que sa capacité portante doit être améliorée par la mise en place d'une couche de granulat concassé calibre 20-0mm pour ensuite être recouverte d'un enrobé bitumineux;

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,  
APPUYE par monsieur Réjean Cloutier,  
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud demande à monsieur le député Réal Gauvin une subvention pour le remplacement de la capacité portante et pour la mise en place du revêtement bitumineux sur une longueur de 1,210km sur un tronçon du chemin St-François Ouest.

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,  
APPUYE par monsieur Réjean Cloutier,  
ET RESOLU QUE la séance soit levée.

La séance se termine vers vingt et une heures et trente minutes.

Adopté unanimement

Jacques Dumas, maire  
Yves Laflamme, sec.-trés.

PROVINCE DE QUEBEC  
MUNICIPALITE ST-FRANCOIS DE LA RIVIERE DU SUD  
COMTE DE MONTMAGNY

A une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 04 août 1997, à la salle municipale au Centre des Loisirs, à vingt heures.

A laquelle sont présents monsieur Jacques Dumas, maire, messieurs, Norbert Morin, Alphonse Marceau, Denis Blais, Pierre Jean et Réjean Cloutier, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Jacques Dumas, maire.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,  
APPUYE par monsieur Alphonse Marceau,  
ET RESOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 07 juillet ayant été remise à chacun, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,  
APPUYE par monsieur Pierre Jean,  
ET RESOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 07 juillet soit accepté tel que déposé.

IL EST PROPOSE par monsieur Réjean Cloutier,  
APPUYE par monsieur Denis Blais,  
ET RESOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes suivants:

**COMPTES A PAYER**

Construction BML, béton bitumineux	920.13
Hydro-Québec, éclairage public de juin	508.59
Fernand Bélanger, remb. frais déplacement	14.40
Les Loisirs St-François, contribution municipale	20,000.00
Québectel, service bureau	414.01
service Garage	101.95
	515.96

Hydro-Québec, électricité		
Log. 536	83.06	
Bi-Energie M. Paroisse	72.97	
Maison Paroisse	348.94	
Garage municipal	430.89	
Enseigne 4-chemins	39.61	
Poste chloration	79.48	
Ministre Revenu Québec, remise de juillet		1,054.95
Ministre Revenu National, remise de juillet		3,473.35
CARRA, remise de juillet		2,875.26
Roger Blais, chloration juillet		265.74
Régie Inter. Anse-à-Gilles, enfouissement vidanges juillet		125.00
Richard Leblanc, enlèvement vidanges juillet		869.43
L'Echo de St-François, contribution publicitaire		2,105.22
Construction Jacques Dubois, 2e demande de paiement		398.30
Bureautique Côte Sud, ruban et toner		43,726.24
U.M.R.C.Q., facturation Dicom		93.36
Les Publications CCH/FM, règlements concernant les Municipalité du Québec		7.92
Les Loisirs St-François, vin d'honneur lors de l'inauguration du Parc		160.50
Soc. Agri. Comté de Montmagny, commandite vin d'honneur journée champêtre		47.86
Ricoh, toner pour photocopieur		222.00
NORAM Experts-Conseils, honoraire étude estimation coûts pour réfection Ch. Aqueduc		321.35
Les Architectes Fontaine et Gauthier, honoraires professionnels réfection enveloppe Maison Paroisse		284.89
Ferme Horticole Lajoie, préparation et plantation de fleurs annuelles		2,314.17
Bureau de la Publicité des droits, recherches et copie acte non certifiée		678.54
Québectel Mobilité, cellulaire Municipalité	31.46	16.00
cellulaire pompiers	54.82	86.28
Laboratoire de l'Environnement, analyse échantillons d'eau		52.88
Les Entreprises C. Mercier, réparation lumières de rue		348.70
Joachim Laferrière Electricien, réparation lumières de rue		242.16
Filtrum, pièce de chloration		54.69
Les Produits ind. J.-P. Côté, chlore		788.11
Bossé et Frère, pièce souffleur	16.55	
" tracteur	47.06	63.61
CHV Hydraulique, réparation souffleur		3,866.53
Lalimec inc., réparation débroussailleuse	44.45	
camion incendie	281.20	325.65
Terrassements Joncas, 86.32tm gravier concassé à 6.10, 1 voyage de gros tuff	50.00	657.02
Atelier de Pneus Montmagny, pneu tracteur Ford		129.19
Equipement industriel Polar, meules		200.85
Construction B.M.L., 32.76 tm béton à \$35.00 + colle		1,470.71
Les Pétroles Irving, 2,000.8 litres diésel à .26		1,030.57

Langlois & Frère enr, ressort pour scie	14.31
Construction ABSDA, coffrage et coulage clôture M. Paroisse 840.99, coulage trottoir salon funéraire 123.07	964.06
Praxair, gant	12.05
Scaphandre Autonome, plein d'air	107.11
Philiass Blais & Fils enr., 1 hre camion	54.70
Emco Québec, tuyau, grille arrêt ligne	1,623.14
Station Service 364, essence	103.29
Dépanneur Ultra enr., essence voirie 729.76 camion incendie 53.00	782.76
Les Produits ind. J-P Côté, chlore	783.55
Services Energétiques R.L. inc., pièces fournaies	274.63
Le Nettoyeur Magnymontois, nettoyage salopettes	67.24
Station Service 364, essence camion Inter	271.40
Spécialités D'Auto et camion Houle, cylindre camion incendie	48.93
Construction BML, 600 kg colle à .45 (pour asphalte)	374.36
U.A.P. inc., lampe à flash rouleau compacteur 104.66	
filtres camion service incendie 15.57	
huile à frein 23.23	143.46
Soc. Coop. Agri. Riv. Sud, matériel divers voirie	118.92
TOTAL:	<u>\$96,060.02</u>

Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud a en disponibilité dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

## POINTS MUNICIPAUX

### MAISON DE LA PAROISSE

Construction Jacques Dubois inc., présente sa deuxième demande de paiement. Une copie est remise à chacun. Luc Fontaine, le surveillant du projet a examiné soigneusement les travaux réalisés et recommande de payer Construction Jacques Dubois. Le montant s'élève à 43 726,24\$. Les travaux sont réalisés à 95%.

CONSIDERANT QUE la demande de paiement No 2 de Construction Jacques Dubois inc. a été examinée soigneusement par le responsable des travaux M. Luc Fontaine, architecte et qu'il la juge correcte;

CONSIDERANT QUE le Conseil municipal a examiné à son tour ladite demande de paiement;

IL EST PROPOSE par monsieur Réjean Cloutier,  
APPUYE par monsieur Alphonse Marceau,  
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière  
du Sud accepte de payer la somme de quarante-trois mille sept cent  
vingt-six dollars et vingt-quatre sous (43 726,24\$) taxes incluses  
à Construction Jacques Dubois inc. telle qu'elle apparaît sur la  
demande de paiement No 2.

### **CHOIX D'UNE FIRME D'INGENIEURS**

Les plans et devis pour la stabilisation des culées et la  
réfection de protection des talus, relativement au pont enjambant  
la rivière Morigeau qui a été endommagé par les pluies diluviennes  
du 19 et 20 juillet 1996 sont prêts. Il ont été acheminés au  
ministère de l'Environnement en vue d'obtenir un certificat  
d'autorisation.

L'étape suivante consiste à retenir les services d'une firme  
d'ingénieurs pour surveiller les travaux et attester à la fin  
qu'ils sont en tous points conformes aux plans et devis préparés  
par le ministère des Transports.

ATTENDU QUE les plans et devis pour la stabilisation des  
culées et la réfection de protection des talus, relativement au  
pont enjambant la rivière Morigeau sont maintenant prêts;

ATTENDU QUE le choix d'une firme d'ingénieurs est une  
condition exigée par le ministère des Transports;

IL EST PROPOSE par monsieur Réjean Cloutier,  
APPUYE par monsieur Denis Blais,  
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière  
du Sud retient les services de NORAM Experts-Conseils inc. pour  
effectuer la surveillance des travaux décrits ci-haut au pont  
enjambant la rivière Morigeau.

QUE l'ingénieur surveillant, après inspection finale des  
travaux exécutés sur la structure en titre, atteste que les travaux  
sont conformes ou non aux plans et devis préparés par le ministère  
des Transports pour ledit projet.

QUE Noram Experts-Conseils inc. soit disponible immédiatement  
car les travaux de stabilisation doivent être exécutés d'ici le 15  
septembre prochain.

QUE si Noram Experts-Conseils inc. ne peut répondre à cet  
échancier, la Municipalité se tournera vers une autre firme.

## **APPEL D'OFFRES PUBLIQUES POUR REFECTION DU PONT**

Le ministère des Transports recommande fortement d'aller en appel d'offres publiques pour la réalisation de ces travaux de réfection au pont enjambant la rivière Morigeau. Les travaux doivent être exécutés d'ici le 31 mars 1998. Par contre, il y a une clause qui dit que tout travail devant s'effectuer dans l'eau est interdit durant le période comprise entre le 15 septembre et le 1er juin. Donc, il faut que les travaux se fassent entre le 4 août et le 15 septembre 1997.

CONSIDERANT QUE le ministère des Transports recommande très fortement d'aller en appel d'offres publiques pour la réalisation des travaux de stabilisation au pont abîmé lors des pluies diluviennes de l'été 1996;

CONSIDERANT QUE c'est un ouvrage qui doit être effectué selon les règles de l'art;

IL EST PROPOSE par monsieur Pierre Jean,  
APPUYE par monsieur Réjean Cloutier,  
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud décide d'aller en appel d'offres publiques pour les travaux de stabilisation des culées et la réfection de protection des talus, relativement au pont enjambant la rivière Morigeau.

QUE cet appel d'offres publiques soit envoyé le plus tôt possible afin de pouvoir entrer dans les délais que nous impose le ministère de l'Environnement et de la Faune.

## **DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR REFECTION DU PONT MORIGEAU**

Le secrétaire-trésorier demande au Conseil de l'autoriser par voie de résolution à signer la demande de certificat d'autorisation pour les travaux de réfection à exécuter au pont enjambant la rivière Morigeau.

CONSIDERANT QUE les travaux de stabilisation à effectuer au pont enjambant la rivière Morigeau vont nécessiter du travail à même le cours d'eau;

CONSIDERANT QUE dans de tels cas, il faut faire une demande de certificat d'autorisation, en vertu de la loi sur la qualité de l'environnement, au ministère de l'Environnement et de la Faune;

IL EST PROPOSE par monsieur Réjean Cloutier,  
APPUYE par monsieur Norbert Morin,  
ET RESOLU QUE le Conseil municipal de St-François de la  
Rivière du Sud autorise le secrétaire-trésorier, monsieur Yves  
Laflamme, à remplir et à signer la demande de certificat  
d'autorisation pour les travaux décrits ci-haut.

## **OUVERTURE DES SOUMISSIONS ASSURANCES**

Les assurances générales de la Municipalité viennent à  
échéance le 6 août prochain. Hors des soumissions sur invitation  
ont été demandées à ces compagnies d'assurances:

- A) Groupe PMT 2000 inc.
- B) Promutuelle de Montmagny
- C) Poitras, Lavigueur inc.
- D) J.P. Bolduc inc.

Un cahier de charges a été envoyé à chacun des  
soumissionnaires invités et la date limite pour la réception des  
soumissions a été fixée au 04 août 1997 à 16h00.

Voici le résultat:

Seul le Groupe PMT 2000 inc. a déposé une soumission.

CONSIDERANT QUE les soumissionnaires invités ont tous eu la  
même opportunité de soumissionner pour le renouvellement des  
assurances générales de la Municipalité de Saint-François de la  
Rivière du Sud;

CONSIDERANT QU'ils ont tous reçu le même cahier de charges;

IL EST PROPOSE par monsieur Réjean Cloutier,  
APPUYE par monsieur Denis Blais,  
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière  
du Sud retient l'unique soumission présentée par le Groupe PMT 2000  
inc. de Montmagny.

QUE le tableau des primes présenté par le Groupe PMT 2000 inc.  
est accepté entièrement de même que les options spéciales  
proposées, le tout pour une somme de vingt mille deux cent vingt-  
sept dollars (20 227,00\$) taxes en sus.

QUE la couverture soit effective dès le 06 août 1997.

## **EXPOSITION REGIONALE DE MONTMAGNY**

IL EST PROPOSE par monsieur Alphonse Marceau,  
APPUYE par monsieur Pierre Jean,  
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière  
du Sud veut augmenter sa visibilité auprès du monde agricole et  
accepte de verser une somme de quarante dollars (40,00\$) pour que  
son nom soit bien en vue à la cinquantième exposition régionale de  
Montmagny.

## **APPROBATION DE REGLEMENT D'EMPRUNT**

A titre informatif, le ministre des Affaires municipales  
monsieur Rémy Trudel a approuvé les règlements d'emprunt 159-1997  
et 160-1997.

Le règlement d'emprunt 159-1997 est le règlement qui décrète  
des travaux d'urbanisation du secteur Morigeau et d'amélioration du  
réseau incendie dans les secteurs Morigeau et Village et autorisant  
pour ce faire, un emprunt au montant de 526 025\$. Ce règlement  
s'adresse à toute la population et est échelonné sur une période  
de 20 ans.

Le règlement d'emprunt 160-1997 est le règlement pour l'achat  
d'un camion 10 roues 1998 équipé d'une benne, d'une attache rapide  
et d'un système d'aile de côté et autorisant pour ce faire, un  
emprunt au montant de 160 000\$ échelonné sur une période de 10 ans.

IL EST PROPOSE par monsieur Réjean Cloutier,  
APPUYE par monsieur Denis Blais,  
ET RESOLU QUE la séance est ajournée.

La séance se termine vers vingt et une heure et trente  
minutes.

Adopté unanimement

Jacques Dumas, maire  
Yves Laflamme, sec.-trés.

## Élargissement de l'accord de libéralisation des marchés publics Québec-Ontario

L'entente élargissant la portée de l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et de l'Ontario aux contrats de biens et services provenant des grands réseaux parapublics, signée le 30 mai 1996 par les premiers ministres du Québec et de l'Ontario, Lucien Bouchard et Michael Harris, est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 1997.

À cette occasion, Rita Dionne-Marsolais, ministre déléguée à l'industrie et au Commerce, et Jacques Léonard, ministre délégué à l'Administration et à la Fonction publique et président du Conseil du trésor, annoncent la mise en place de moyens d'information visant à inciter les entreprises québécoises à profiter pleinement des nombreuses occasions d'affaires offertes par les marchés publics et parapublics, principalement ceux nouvellement ouverts en Ontario.

Ces nouvelles dispositions de l'accord bilatéral assujettissent les contrats de biens et de services de plus de 100 000 \$ des municipalités, des or-

ganismes municipaux, des réseaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux.

### Où se renseigner ?

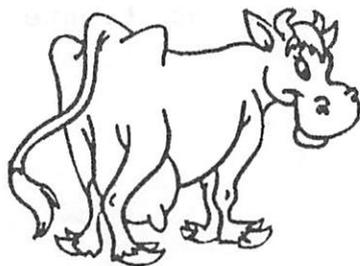
Les entreprises désireuses de se renseigner sur les modalités d'application de l'entente ou sur toute autre question touchant les marchés publics et parapublics peuvent s'adresser directement au ministère de l'industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie (MICST) par téléphone, sans frais, au 1 800 539-7078. Également, un dépliant de vulgarisation sur le sujet, est disponible sur Fax-MICST : 1 800 565-6428. On pourra aussi retrouver cette information sur le site Internet du MICST (<http://www.micst.gouv.qc.ca>).

Notons en outre que le site Internet du Conseil du trésor (<http://www.riq.qc.ca>) présente de son côté le libellé intégral des accords de libéralisation des marchés publics.

Source: Cabinet de la ministre déléguée de l'Industrie et au Commerce, responsable de la Science, de la Technologie et du Tourisme

**Vous avez besoin**

▷ de foin



▷ de vaches

▷ de machineries



**Nous savons où il y en a à vendre!**

*Les Encans Boulet INC.*

**Alfred Boulet**



Saint-François, Montmagny Tél.: 418-259-7086 Fax: 418-259-2610

### À louer

Chambre à louer (avec ou sans pension).  
Achèterais matelas et sommier 54 pouces  
usagés à bon prix.  
259-2273

### À vendre

Un ensemble de salon.  
Un lustre avec 6 ampoules  
259-7049

## Brunch de la Garde paroissiale

Ne pas oublier le brunch de la Garde paroissiale de St-François. Il aura lieu le dimanche 20 septembre 1997 au Centre des loisirs de St-François.  
Prix adulte: 8\$, enfant: (moins de 8 ans) 4\$.

## Les Jeux de L'Écho

S  
O  
L  
I  
T  
I  
O  
N  
S

Mini Mot voilé  
Brevet

Mots mélangés

insomnie	dormir
assoupir	nerveux
somnifère	digéré
couché	pilule
maladie	épuisé
bercé	drogue
nausée	ronfler
caféine	éveillé
étourdi	sieste
énervé	rêver



# Pierre Martin

534, Chemin St-François O.  
Saint-François — G0R 3A0

Tél.: 418-259-7728

### À propos de l'arthrose

Quelles sont les causes de l'arthrose?

Les causes de l'arthrose ne sont pas clairement comprises. Il est probable que celle-ci résulte de changements biomécaniques et biochimiques prenant place dans les articulations. Quoique les chercheurs n'aient pas encore identifié le processus biochimique mis en cause, ils ont une certaine connaissance des modifications qui prennent place dans l'articulation durant le développement de l'arthrose et des facteurs qui sont à l'origine de ces modifications. On peut invoquer à l'origine de l'arthrose des surcharges articulaires ou un traumatisme tel une fracture. La douleur peut se manifester graduellement au cours des années durant lesquelles la détérioration progresse en raison des dommages causés par la blessure initiale. C'est la raison pour laquelle les personnes ayant subi une fracture de l'articulation ou un traumatisme semblent présenter un risque accru de souffrir d'arthrose.

Pourquoi est-ce si douloureux?

Nous définissons cette douleur comme étant «anatomique», car elle résulte en partie de contacts osseux lorsque le cartilage s'amincit ou se brise. Cela explique pourquoi la douleur se produit et également pourquoi cette dernière est souvent plus intense après un effort physique. En règle générale, l'intensité de la douleur dépend de la nature et du volume des exercices.

Que puis-je faire pour atténuer la douleur?

Un antidouleur soulagera la douleur. En ce qui concerne la posologie, assurez-vous de suivre le mode d'utilisation qui figure sur l'emballage ou l'avis de votre médecin. En général, cet état ne nécessite pas la prise d'un anti-inflammatoire.

Prévenez ou retardez autant que possible des dommages additionnels en réduisant la pression sur les articulations soutenant le poids du corps. Ceci peut comporter:

- du repos
- un amaigrissement
- l'utilisation d'un chariot ou d'autres outils qui vous permettront d'alléger le poids des marchandises que vous transportez
- des chaussures orthopédiques afin de favoriser l'alignement des os
- l'utilisation d'objets tels qu'une canne
- le remplacement d'une articulation.

Une alimentation saine est très importante afin d'assurer que l'organisme reçoive les substances nécessaires à renforcer et à maintenir les os et les tissus en pleine santé.

Pierre Martin, pharmacien

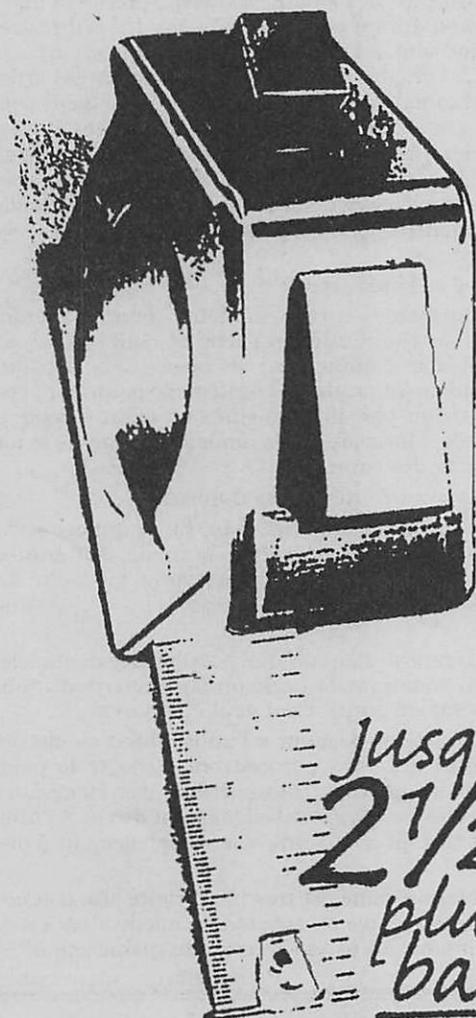
Lundi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h  
Mar., mer., jeu.: 9h à midi • 13h30 à 17h  
Vendredi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h

LIVRAISON GRATUITE



# La Caisse Populaire de St-François de Montmagny

**PRÊT  
POUR LA  
RÉNO?**



*Jusqu'à  
**2 1/2%**  
plus  
bas.*

**VOICI  
UNE OFFRE  
DE TAUX  
À LA MESURE  
DE VOS  
PROJETS!**

Si vous prévoyez faire des rénovations et qu'il est plus avantageux pour vous d'opter pour un prêt personnel d'au moins 5000\$ pour financer votre projet, vous pourriez obtenir **un rabais de taux pouvant atteindre jusqu'à 2 1/2 %**.

Le rabais, en vigueur depuis le 1er avril 1997.

*Informez-vous à nos conseillères.*

**Siège social**

526, chemin St-François  
Saint-François (Québec)  
G0R 3A0

TÉL.: (418) 259-7786

FAX: (418) 259-7787

**LÉON JALBERT**  
Directeur



**Desjardins pour s'aider soi-même**